



**OBJET : DECISION DU MAIRE PORTANT SOUSCRIPTION D'UN
EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE**

*Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du 14 avril 2026 portant délégations par le Conseil municipal à Monsieur le Maire conformément à l'article L.2122-22 précité,
Vu les projets de requalification du parking de l'église, de rénovation de l'école maternelle la marelle et d'agrandissement du Centre Municipal de Santé ;*

Le Maire d'Amplepuis (Rhône) :

DECIDE :

Article 1 : De contracter auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 1 500 000.00€
- Objet : requalification du parking de l'église, rénovation de l'école maternelle de la Marelle, agrandissement du Centre Municipal de Santé
- Durée de la phase d'amortissement : 15 ans
- Amortissement : amortissement constant
- Taux d'intérêt annuel fixe : 3.90%
- Périodicité des échéances : annuelle
- Typologie GISSLER : 1A

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon (184 rue Duguesclin – 69433 LYON CEDEX 3) dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification en ce qui concerne les intéressés ou de la date de publication en ce qui concerne toute autre personne estimant avoir un intérêt à agir.

*Le Maire certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte.*

*Transmission en Préfecture
le :*

Affichage le :

01/7/2026

Fait à Amplepuis, 26/06/2026

Le Maire,
Didier FOURNEL



Pj : proposition financière

Nom du client : AMPLEPUIS

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Montant (en €)	1 500 000,00
Durée totale (en nombre d'échéances)	15
Profil d'amortissement	Amort. constant PEC & PEC DUO (suramorti)
Périodicité des amortissements	Annuelle
Périodicité des intérêts	Annuelle
Différé d'amortissement	0
Point de départ d'amortissement	25/07/2026
Date de première échéance	25/11/2026
Date de deuxième échéance	25/02/2027
Base de calcul	30/360

Nombre de périodes	1
--------------------	---

Type de produit

Taux d'intérêt	Taux fixe
Taux d'intérêt ou marge (en %)	3,900%

A titre indicatif, l'échéance réduite ci-dessous correspond à un prêt à amortissement constant de 1500000 euros sur 15 ans au taux fixe de :

3,13%

Date d'échéance	Capital restant dû (en €)	Amortissement	Intérêt	Échéance
25/07/2026	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
25/11/2026	1 368 885,54	131 114,46	19 500,00	150 614,46
25/02/2027	1 235 323,68	133 561,86	13 346,63	146 908,49
25/02/2028	1 140 298,78	95 024,90	48 177,62	143 202,52
25/02/2029	1 045 273,88	95 024,90	44 471,65	139 496,55
25/02/2030	950 248,98	95 024,90	40 765,68	135 790,58
25/02/2031	855 224,08	95 024,90	37 059,71	132 084,61
25/02/2032	760 199,19	95 024,90	33 353,74	128 378,64
25/02/2033	665 174,29	95 024,90	29 647,77	124 672,67
25/02/2034	570 149,39	95 024,90	25 941,80	120 966,70
25/02/2035	475 124,49	95 024,90	22 235,83	117 260,73
25/02/2036	380 099,59	95 024,90	18 529,86	113 554,76
25/02/2037	285 074,69	95 024,90	14 823,88	109 848,78
25/02/2038	190 049,80	95 024,90	11 117,91	106 142,81
25/02/2039	95 024,90	95 024,90	7 411,94	102 436,84
25/02/2040	0,00	95 024,90	3 705,97	98 730,87
Total :		1 500 000,00	370 089,99	1 870 090,01